

*Le jansénisme convulsionnaire et
le protestantisme prophétique selon Louis-Basile Carré
de Montgeron et Maximilien Misson*

par Otto H. SELLES

De par le roi,

Sa Majesté étant informée que depuis l'ordonnance qu'elle a rendue le 27 janvier 1732, pour faire fermer le petit cimetière de Saint-Médard, plusieurs personnes, par un dérèglement d'imagination, ou par un esprit d'imposture, se prétendent attaquée[s] de convulsions, et qu'elles se donnent même en spectacle dans des maisons particulières, pour abuser de la crédulité du peuple, et faire naître un fanatisme déjà trop semblable, par de chimériques prophéties, à celui qu'on a vu dans d'autres temps [...] Sa Majesté a cru devoir encore interposer son autorité [...]¹.

Pendant l'été 1731, le tombeau du diacre François de Pâris au cimetière de l'église Saint-Médard à Paris fut la scène de guérisons miraculeuses accompagnées de convulsions. Pour plusieurs, ces miracles indiquent la vérité de la cause des opposants, dits « anti-constitutionnaires » ou « appelants », de la bulle *Unigenitus*, qui avait condamné le jansénisme en 1713. Malgré la fermeture du cimetière de Saint-Médard en 1732 par ordre royal, des jansénistes convulsionnaires ne cessent de se réunir pour perpétuer le culte du diacre Pâris et de créer des pratiques religieuses d'une violence étonnante.

1. Ordonnance du 17 février 1733, citée par Catherine-Laurence Maire, *Les Convulsionnaires de Saint-Médard : miracles, convulsions et prophéties à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1985, p. 126.

Le culte du diacre Pâris se répandit aussi en Languedoc, comme une lettre de 1734 du cardinal de Fleury à l'évêque de Lodève, Jean-Georges de Souillac en témoigne. Au bourg de Saint-André, dans le diocèse de Souillac, il paraît qu'un jeune homme épileptique fut guéri grâce « à la vertu de la terre du tombeau et des images du diacre Pâris »². Fleury fait remarquer à Souillac à propos du prétendu miracle :

il y a lieu de croire que le mal du garçon en question n'était peut-être pas une épilepsie, mais de ces convulsions qui sont si fréquentes dans le parti janséniste, qu'ils s'efforcent de diviniser et qui ne sont au plus que l'effet d'une imagination échauffée, ou de l'artifice, ou enfin, si elles dépassent les forces de la nature, l'opération du démon.

Lui-même lodevois, Fleury félicite ensuite l'évêque de ses efforts pour étouffer le bruit de ce miracle :

vous avez très sagement fait d'éviter l'éclat en prenant les précautions nécessaires pour vous opposer au progrès d'un fanatisme qui n'est que trop contagieux, surtout dans un lieu aussi rempli d'huguenots que l'est Saint-André. Vous n'ignorez pas que ces convulsions tirent leur origine des fanatiques des Cévennes et qu'il y en avait, dans ce temps, une école en forme à Genève.

Sa pensée se poursuit avec cette remarque :

Il n'y a que trop de connexité en plusieurs choses entre les jansénistes et les protestants et il faut éviter tout ce qui pourrait contribuer à les unir davantage³.

Sans aucune hésitation, Fleury établit des liens entre le jansénisme convulsionnaire et le mouvement des *prophètes* qui se manifesta parmi les huguenots peu après la Révocation de l'Édit de Nantes en 1685.

Au départ, ces prophètes protestants — enfants et adultes — demandent à leurs coreligionnaires de se repentir des conversions au catholicisme, faites sous la menace des dragonnades de la Révocation. De violentes convulsions secouent souvent ces *Inspirés* avant

2. Émile Appolis, *Le Jansénisme dans le diocèse de Lodève au XVIII^e siècle*, Albi, Imprimerie Coopérative du Sud-Ouest, 1952, p. 104.

3. *Ibid.*, p. 105, cité d'après le *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1898, p. 67-68.

qu'ils — ou elles — ne commencent leurs discours. La persécution aidant, ce *prophétisme* se tourne vers l'appel à la révolte et la Guerre des Cévennes éclate en 1702. Malgré le fait que le prophétisme a peu d'emprise sur les huguenots en France vers les années 1730, des personnages aussi importants que Fleury soupçonnent l'influence du « fanatisme » des Cévennes sur celui de Saint-Médard. Selon une analyse qui penche vers une conspiration d'origine genevoise (et il faut dire que cette thèse manque de toute preuve), Fleury craint même l'union des deux « frères ennemis », catholiques jansénistes et protestants calvinistes, à travers un nouveau rituel convulsif⁴.

Ces liens ne sont pas aussi évidents aux historiens modernes qu'ils l'étaient au cardinal Fleury. Dans les principaux ouvrages sur la question, on peut trouver des références de caractère général aux ressemblances entre les prophètes protestants et les jansénistes convulsionnaires, notamment dans le contexte de la persécution absolutiste⁵. Pour aborder cette question d'une manière précise, nous nous proposons de faire l'analyse des deux textes imprimés les plus importants sur le sujet, à savoir, *Le Théâtre sacré des Cévennes* de Maximilien Misson (1650 ?-1722)⁶ et *La Vérité des miracles* de Louis-

4. Fleury reprend ici la thèse de la « Fabrique des prophètes » selon laquelle de jeunes protestants avaient appris à prophétiser dans une école secrète établie en Dauphiné. En avançant cette explication du prophétisme dans son *Histoire du fanatisme de notre temps*, David Augustin Bruceys soutient que le directeur de cette école, un certain Du Serre ou Du Ferre, fut choisi par Genève. Il n'existe pourtant aucune preuve de cette thèse. Voir Philippe Joutard, *Les Camisards*, Paris, Gallimard, 1976, 1994, p. 77-81.

5. Voir en particulier C. Maire, *Les Convulsionnaires de Saint-Médard*, p. 17 et 249 ; voir aussi Albert Mousset, *L'Étrange histoire des convulsionnaires de Saint-Médard*, Paris, Éditions de Minuit, 1953, p. 169. Comme Fleury, Mousset utilise l'idée de « contagion » pour signaler les liens entre l'eschatologie des deux groupes. B. Robert Kreiser n'aborde pas cette question, sauf pour indiquer les réactions des contemporains telles que celle de Fleury, *Miracles, Convulsions and Ecclesiastical Politics in Early Eighteenth-Century Paris*, Princeton, Princeton University Press, 1978, p. 286 et 360. Dans *La Guerre des Cévennes*, Montpellier, Les Presses du Languedoc, 1985, Henri Bosc commente une gravure des « grands secours » jansénistes pour dire : « Quoique sans rapport aucun avec les convulsionnaires des Cévennes, ces inspirés jansénistes offrent certaines similitudes quant aux manifestations physiques », comme « l'insensibilité » (t. I, p. 101, image 166). Une comparaison plus longue des deux groupes se trouve chez Philippe de Félice, *Foules en délire : extases collectives. Essai sur quelques formes inférieures de la mystique*, Paris, Albin Michel, 1947, p. 219-258.

6. Comme nous n'avons pu faire de nouvelles recherches biographiques sur Misson, nous utilisons le prénom « Maximilien » qui se trouve à la fin de la préface. Voir Maximilien Misson, *Le Théâtre sacré des Cévennes ; ou, récit de diverses merveilles nouvellement opérées dans cette partie de la province de Lan-*

Basile Carré de Montgeron (1686-1754)⁷. Ces deux auteurs partagent un engagement différent mais semblable⁸. Misson, huguenot réfugié en Angleterre et écrivain de bon aloi en raison du succès de son *Nouveau voyage d'Italie*, risquera sa réputation pour devenir le porte-parole des Inspirés par la publication en 1707 du *Théâtre sacré des Cévennes*. Pour sa part, Carré de Montgeron, conseiller au Parlement de Paris, se rend à Versailles en 1737. Sans aucune autorisation, il réussit à y remettre directement à Louis XV un exemplaire du premier tome de *La Vérité des Miracles*. Carré de Montgeron sera arrêté le lendemain de cet acte et il devra mourir en prison⁹.

Notre analyse de ces ouvrages de Misson et de Carré de Montgeron soulignera des liens, premièrement, dans le projet similaire des deux auteurs et, deuxièmement, dans la vision du monde qu'ils présentent. Il est évident que les projets de Misson et de Montgeron s'inscrivent dans un contexte polémique auxquels ils répondent de leur mieux. Notons que le titre complet de l'ouvrage de Carré de Montgeron est *La Vérité des miracles opérés par l'intercession de M. de Pâris, démontrée contre M. l'archevêque de Sens*. L'ouvrage du conseiller répond à Jean-Joseph Languet de Gergy, archevêque de Sens et auteur d'ouvrages contre les miracles anticonstitution-

guedoc. Première Partie, Marseille, Laffitte Reprints, 1977, reprint de Londres, Robert Roger, 1707, p. [v] (48). Toute référence à l'édition moderne Jean-Pierre Richardot, Paris, Les Éditions de Paris, 1996, sera indiquée entre parenthèses. Le reprint récent édité par la maison C. Lacour de Nîmes (1997) corrige la pagination fautive de l'édition de 1707 mais sans aucune indication de la pagination originale. Signalons que de nombreuses dictionnaires biographiques indiquent pour Misson le prénom « François-Maximilien » ou « Francis Maximilian ». Voir par exemple, la *Nouvelle biographie universelle*, éd. M. le Dr Hoefer, Copenhague, Rosenkilde et Bagger, 1968, reprint de l'édition de Paris : Firmin Didot, 1861, t. XXXV, p. 674-675 et le *Dictionary of National Biography*, éd. Sidney Lee, London, Smith, Elder & Co., 1894, t. 38, p. 52-53.

7. Parmi les différents dictionnaires biographiques, voir la *Nouvelle biographie universelle*, t. 36, p. 272. Comme le père J.-R. Armogathe l'a indiqué lors du colloque et aussi comme on peut le lire dans son article sur le conseiller, beaucoup de travail reste à faire sur Carré de Montgeron, ne serait-ce sa biographie et l'étude de son entourage, ainsi que « la bibliographie descriptive » des éditions de *La Vérité des miracles*. Voir « A propos des miracles de Saint-Médard : les preuves de Carré de Montgeron et le positivisme des Lumières, » *Revue de l'histoire des religions*, 180°, 1971, p. 136, n. 2, p. 137, n. 3.

8. É.G. Léonard propose la comparaison de ces deux textes, mais pour d'autres raisons. Voir son *Histoire générale du protestantisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1964, t. III, p. 15, n. 4.

9. Pour la description de ces événements, voir Kreiser, *Miracles, Convulsions*, p. 375-389.

naires¹⁰. Par son ouvrage, Misson provoquera une volée d'ouvrages de controverse autour de la question du prophétisme que Philippe Joutard met au nombre de 147¹¹. Dans le cadre de cette étude nous ne pouvons faire l'analyse de ces contextes polémiques. Et au lieu de tenter une explication psycho-médicale¹² ou même une comparaison détaillée des aspects physiques des deux phénomènes¹³, ces convulsions et ces prophéties nous paraissent « réelles » dans la mesure où les gens concernés, protestants et jansénistes, y croyaient sincèrement¹⁴. En fin de compte, il s'agira d'examiner la mentalité des prophètes protestants et des convulsionnaires jansénistes à travers celle de leurs principaux apologistes¹⁵.

I. Un projet similaire

L'ouvrage de Misson et celui de Carré de Montgeron ont peu de ressemblances matérielles. *Le Théâtre sacré des Cévennes*, paru en 1707, est un petit volume in-8° de quelque 150 pages. Le premier tome de *La Vérité des Miracles*, paru en 1737, dépasse les

10. *Ibid.*, p. 76-78, 359-361, 373-375.

11. Voir l'avant-propos de Ph. Joutard au *Théâtre sacré des Cévennes* (reprint Laffitte), p. [III]. Voir également Daniel Vidal, *L'Ablatif absolu, théorie du prophétisme. Le discours camisard en Europe (1706-1713)*, Paris, Éditions Anthropos, 1977, p. 25-26, n. 25. Nous regrettons de ne pas avoir eu accès aux autres ouvrages que Misson écrivit pour défendre les prophètes après la publication de son *Théâtre sacré des Cévennes*, notamment ceux que l'on lui attribue comme le *Meslange de littérature historique et critique sur tout ce qui regarde l'état extraordinaire des Cévennois, appelez Camisards* (1707) et les *Sentimens désintéressez de divers théologiens protestans sur les agitations et sur les autres particularitez de l'état des prophètes* (1710). Voir *Le Théâtre sacré des Cévennes* (édition Richardot de 1996), p. 197, et Henri Bosc, *La Guerre des Cévennes*, t. I, p. 150.

12. Malgré l'intérêt de telles analyses, il nous semble qu'elles nous apprennent beaucoup sur les préoccupations psychologiques et aussi religieuses de l'époque où le chercheur se situe et beaucoup moins sur les groupes de l'Ancien Régime que l'on souhaite étudier. A ce propos, voir Maire, *Les Convulsionnaires de Saint-Médard*, ch. 5, « La convulsion des interprétations », p. 153-179.

13. Henri Bosc en fait une longue présentation pour le cas du prophétisme, principalement d'après *Le Théâtre sacré des Cévennes* (*La Guerre des Cévennes*, t. I, p. 95-131).

14. Voir Kreiser, *Miracles, Convulsions*, p. 120-121, n. 77 et H. Schwartz, *The French Prophets. The History of a Millenarian Group in Eighteenth-Century England*, Berkeley and Los Angeles University of California Press, 1980), p. 9, n. 15.

15. Notre démarche poursuit en quelque sorte celle du père Armogathe, « A propos des miracles de Saint-Médard », p. 137.

800 pages in-4° ; à cela il faut ajouter deux autres tomes, parus en 1741 et 1747. Ces trois tomes font un ensemble de plus de 2.300 pages. Surtout dans le premier tome, l'ouvrage de Carré de Montgeron se distingue de celui de Misson par sa mise en page soignée, par une quantité étonnante de pièces justificatives et, par les gravures fascinantes de Jean Restout qui présentent des malades avant et après leurs guérisons miraculeuses¹⁶.

Malgré ces différences, les deux auteurs partagent la même mission apologétique de véritables nouveaux convertis. Carré de Montgeron commence son ouvrage par la « relation du miracle de conversion opéré sur l'auteur », où il fait le récit de sa vie libertine et déiste qui se transforme subitement lorsqu'il se rend au cimetière de Saint-Médard le 7 septembre 1731¹⁷. J.-R. Armogathe qualifie *La Vérité des miracles* d'« apologie des miracles contemporains » où le projet de Carré de Montgeron est de « répondre sur le plan rationnel et positiviste choisi par ses adversaires ». Aussi faut-il souligner le choix des mots dans le titre : *La Vérité des miracles...démontrée*¹⁸. En effet, Carré de Montgeron donne dans le premier tome des « démonstrations » de la vérité de huit miracles et en donne l'« exposition » d'une neuvième, à travers une présentation rigoureuse, basée sur des pièces justificatives déposées chez des notaires. Dans la lecture des démonstrations et des pièces, on aperçoit la participation active de Carré de Montgeron dans son enquête sur les miracles. Souvent c'est lui qui écrit des lettres demandant des renseignements — ou même c'est lui qui va à la recherche de documents, comme un véritable juge d'instruction¹⁹.

16. A propos de ces gravures, voir Augustin Gazier, « Jean Restout et les "miracles" du diacre Pâris (1737) » *Revue de l'art chrétien*, 1912, p. 117-130.

17. Voir *La Vérité des miracles*, t. I. M. Antony McKenna eut l'amabilité de nous prêter son exemplaire personnel de ce premier tome, un exemplaire auquel la page de titre manque. Après une consultation des différentes éditions de *La Vérité des miracles* présentes à la Bibliothèque nationale, il nous semble que cet exemplaire, auquel nous ferons référence pour le premier tome, correspond à [Ld4.2140 D] dont la page de titre est sans lieu d'imprimeur : /LA VÉRITÉ DES MIRACLES / OPÉRÉS À L'INTERCESSION / DE M. DE PÂRIS / ET / AUTRES APPELLANS, / *Démontrée contre M. l'Archevêque de Sens.* / TOME PREMIER. / [emblème] / [signet] / M.DCC.XXXVII. / A la fin de cette édition du premier tome de *La Vérité des miracles* se trouve la *Démonstration de la vérité, et de l'autorité des miracles des appellans, suivant les principes de M. Pascal* (1737).

18. J.-R. Armogathe, « A propos des miracles de Saint-Médard », p. 137-138 et 156.

19. A titre d'exemple, voir le rôle que Carré de Montgeron joue dans la

Si on peut dire que Misson plaide la cause du prophétisme, il serait plus exact de dire qu'il défend trois prophètes en particulier. Quoique le *Théâtre sacré des Cévennes* soit souvent cité pour décrire le prophétisme, il ne faut pas oublier le contexte britannique de sa parution. Dans son introduction au *Théâtre sacré*, signée le 24 avril 1707, Misson signale que :

Le dessein général est de faire voir, contre les murmures, et contre les fausses idées de la bruyante multitude folle et aveugle, qu'il est réellement vrai, que depuis environ six ans, il y a eu, dans les Cévennes, un fort grand nombre de personnes, de tout âge, et des deux sexes, qui ont été, et qui sont présentement encore dans un état semblable à celui d'Elie Marion, de Jean Cavalier, et de Durand Fage, qui font tant de bruit parmi nous, à Londres, depuis sept ou huit mois²⁰.

Les anciens camisards Marion, Fage et Cavalier de Sauve ont réussi en quelques mois à convertir au prophétisme quelques personnes, parmi lesquelles des réfugiés tels que Maximilien Misson. Par contre, les prophètes cévenols ont réussi aussi à provoquer la condamnation du prophétisme de la part du consistoire de l'Église huguenote de Londres dite « la Savoie ». Au début d'avril 1707, les amis de Marion publient ses *Avertissemens prophétiques*, un recueil des prophéties qu'il a prononcées à Londres même. Ce même mois, le bruit de ces prophéties et le soupçon de sédition ecclésiastique font soulever une cohue anglaise et huguenote à laquelle les prophètes français doivent faire face²¹. A vrai dire, Marion et deux de ses disciples, Jean Daudé et Nicolas Fatio, devront subir au mois de mai une accusation officielle de blasphème et de sédition, qui entraînera leur punition au pilori en décembre 1707²². Signalons qu'une déclaration en faveur des *Avertissemens prophétiques* et un récit justificatif des entretiens entre les trois prophètes et le consistoire de la Savoie terminent *Le Théâtre sacré des Cévennes*²³. L'ouvrage de

constitution des pièces justificatives de la première démonstration du « miracle opéré sur D. Alphonse de Palacios », t. I, « Indication des pièces justificatives », p. 63-64 et, en particulier, p. 13-14 où le conseiller raconte ses efforts pour consulter un document que l'archevêque de Paris prétend avoir déposé à son greffe.

20. Misson, *Le Théâtre sacré des Cévennes*, p. [ii] (44).

21. Schwartz, *The French Prophets*, p. 81-82.

22. *Ibid.*, p. 110. Comparer la description de ces événements faite par D. Vidal, *L'Ablatif absolu*, p. 20-27 et 173-189.

23. *Théâtre*, p. 142-146, (192-196). Voir également p. [vii-ix] (51-53) qui font partie d'un carton ajouté au texte à la dernière minute, p. [ix] (53).

Misson se propose de défendre ces anciens camisards et le nouveau théâtre sacré de Londres.

La conversion de Misson ne fut pas aussi spectaculaire que celui de Carré de Montgeron, mais l'écrivain huguenot écrit à propos des trois prophètes :

On juge témérairement. Je le sçais, moi qui écris ceci, et qui ai mis tout en œuvre, depuis une demie année entière, pour examiner leur état, et pour découvrir leurs pensées²⁴.

Misson a déployé un effort considérable pour trouver la vérité du prophétisme face à l'hostilité et aux accusations des pasteurs huguenots à Londres. Il souligne que son ouvrage présente « de simples récits ; des faits naïvement racontés, et juridiquement attestés »²⁵. Il fait cette remarque au lecteur :

Lisez, et considérez bien tout, et tirez vous-mêmes les conséquences. A peine trouveriez vous ailleurs, un recueil historique de choses si singulières, rapportées par des témoins oculaires, par de très bons témoins en grand nombre, et solennellement jurées devant le magistrat²⁶.

Pour « desabuser le public injustement prévenu » et « justifier » les prophètes français, Misson déclare que « leur état a des circonstances si miraculeuses, qu'il ne se peut imaginer rien de plus déraisonnable, que de penser à les mettre au rang des malades, ou des fanatiques »²⁷.

Comparé à *La Vérité des Miracles*, l'ouvrage de Misson manque de rigueur. *Le Théâtre sacré des Cévennes* offre des dépositions de différents témoins qui ont prêté serment devant deux « maîtres en chancellerie »²⁸. Mais contrairement à la méthode de Carré de Montgeron, on n'apprend pas où se trouve les originaux de ces dépositions. Pour la même raison, il serait difficile de contrôler le contenu de quelques lettres et mémoires présentés par Misson. Par exemple, Misson indique que le mémoire de Mathieu Boissier (celui qui contient la phrase « le théâtre sacré des Cévennes » et inspira évidemment

24. *Ibid.*, p. [iii] (44).

25. *Ibid.*, p. [ii] (43-44).

26. *Ibid.*, p. [ii] (44).

27. *Ibid.*, p. [iii] (45).

28. *Ibid.*, p. [vii] (50).

le titre du recueil²⁹) est « écrit et signé de sa main » et qu'il l'a « laissé chez une personne de sa connoissance, à Londres »³⁰. A ces dépositions et différents manuscrits, il faut ajouter des extraits de quelques imprimés. Dans le cas de l'*Histoire du fanatisme de nostre temps* de Brueys, ouvrage critique du prophétisme, Misson en fait un extrait qui n'est qu'une compilation de phrases ou de paragraphes donnant un portrait plutôt favorable des Inspirés³¹. Comme dans le cas de *La Vérité des miracles*, une synthèse raisonnée de ce mélange de témoignages manque au recueil de Misson. Ne voyant pas ces défauts, Misson déclare :

On demande de bonnes raisons, des preuves qui soient convaincantes ; sans satyres, sans outrages, sans paroles vaines. Comme, au contraire, ce qui est prouvé par des arguments solides et juridiques, tels que sont ceux que l'on trouvera dans ce petit livre, doit être nécessairement reçu pour vrai. Il ne dépend d'aucun, de s'opposer par des négatives impertinentes, contre des faits naturellement probables, dont la vérité est dûement attestée : il n'est pas arbitraire de croire, ou de ne croire pas, les choses qui sont évidemment démontrées [...]³².

Autrement dit, la vérité des miracles cévenols est, elle aussi, *démontrée* selon la force des témoignages authentiques.

Carré de Montgeron et Misson s'accordent donc pour dire que la raison nous oblige à croire aux miracles prouvés par « des arguments solides et juridiques ». A cet égard, le rationalisme des deux apologistes est-il proprement celui de la philosophie des Lumières ? Comme Carré de Montgeron, Misson fut apparemment conseiller au Parlement de Paris, mais avant la Révocation de l'Édit de Nantes et sa carrière d'écrivain réfugié³³, il semble que le rationalisme présent dans les deux textes reflète une mentalité juridique et non ecclésiastique qui se penche sur le domaine du miracle. C'est ainsi que Carré de Montgeron parle dans un « Essai de dissertation sur la foi

29. *Ibid.*, p. 13 (66).

30. *Ibid.*, p. 9 (62).

31. *Ibid.*, p. 4-9 (58-62). Dans l'édition moderne de Richardot, les références marginales manquent, ce qui cache le vrai caractère de l'extrait.

32. *Ibid.*, p. (viii-ix) (52).

33. Voir E. et É.M. Haag, *La France protestante*, Paris, J. Cherbuliez, 1857, t. 7, p. 427. Les frères Haag ne mentionnent pas ce détail. Cependant, il se trouve dans la plupart des dictionnaires biographiques : voir les notices dans la *Nouvelle biographie universelle* et le *Dictionary of National Biography*.

due au témoignage » lorsqu'il pose la question : « dans les matières criminelles [...] n'est-ce pas presque uniquement par la déposition des témoins, que les juges sont obligés de se décider ? »³⁴. Pour mener une enquête à Paris sur des matières miraculeuses, Carré de Montgeron propose aux lecteurs de « leur en épargner le soin, en mettant sous leurs yeux des preuves incontestables de la vérité de quelques unes de ces merveilleuses guérisons »³⁵.

Si Carré de Montgeron et Misson partagent donc la même « rhétorique de la loi »³⁶, ils mettent aussi le même accent sur l'importance du miraculeux. Le miracle protestant du prophète Clary ou Claris, qui traversa un bûcher, fut évidemment d'une grande importance pour Misson. Dans les témoignages les plus longs du *Théâtre sacré*, Cavalier de Sauve et Fage racontent en détail leurs propres impressions de ce miracle³⁷. Misson ajoute très rarement des commentaires aux témoignages présentés dans le *Théâtre sacré*. Mais à une de ces rares occasions, il souligne l'existence « des cinq ou six cens hommes portant les armes qui ont vû ce spectacle [de Claris] »³⁸. Misson offre aussi deux témoignages au sujet du prophète Compan. Pour illustrer la colère de Dieu et aussi sa grâce aux repentis, Compan joue dans une mise en scène véritablement inspirée le cheminement du fidèle de « l'abyme » de l'enfer à « la porte du ciel ». Selon Mathieu Boissier, qui rapporte les paroles de Compan même, « son corps fut jetté plusieurs fois, à plus de vingt pas en arriere » au son d'une Voix céleste lui refusant le salut ; finalement, « la porte du ciel lui fut ouverte » et il reçut « les prémices de son salut »³⁹. Il est certain que dans l'esprit de Misson ces prodiges céve-

34. *Vérité*, t. I, « Essai de dissertation sur la foi due au témoignage », p. 4.

35. *Ibid.*, p. 5.

36. Schwartz, *The French Prophets*, p. 88. Schwartz souligne que l'usage de la « rhetoric of law » chez les disciples des prophètes français à Londres reflète « the social habits of London gentlemen rather than refugee weavers » (p. 88-89). Mais comme Schwartz l'indique lui-même, parmi les réfugiés huguenots à Londres qui soutenaient les prophètes, Jean Daudé fut avocat à Nîmes et Charles Portales, fils d'un avocat, était secrétaire du marquis de Miremont (p. 73). Le contact entre prophètes et réfugiés instruits, auxquels il faut ajouter le mathématicien suisse Nicolas Fatio, joua évidemment, dans un premier temps, un rôle plus important dans le changement du prophétisme de l'oral vers l'écrit que l'influence de l'« English milieu, literate and prosperous » (p. 81, comparer p. 223-227).

37. Quant au récit de Cavalier de Sauve, voir p. 53-54 (105-106) et en ce qui concerne Fage, voir p. 111-112 [119-120] (168-170).

38. *Théâtre*, p. 140, (189).

39. *Ibid.*, p. 55-57, (107-108).

nols cautionnent la bonne foi des trois anciens camisards à Londres et le mouvement prophétique en général.

Dans le cas de Carré de Montgeron, il reprend Pascal pour dire à la fin du premier tome « c'est par des miracles qu'il faut juger de la doctrine »⁴⁰. En prouvant des miracles, il veut convaincre le roi de la vérité de la cause des appelants jansénistes et que « le dessein de la cour de Rome est d'asservir sous son autorité jusqu'à la personne même des rois » à travers la bulle *Unigenitus*. Autrement dit, Dieu s'est servi des miracles opérés autour des « cendres d'un appelant » (le diacre Pâris), qui ont eu lieu « au plus grand théâtre du monde » (la ville de Paris) pour démontrer la vérité de la cause janséniste⁴¹.

Pour ceux qui ont manqué le spectacle des prophètes ou celui des convulsionnaires, Misson et Carré de Montgeron proposent donc de retransmettre ces événements miraculeux à travers des témoignages appuyés par la force, non du Saint-Esprit, mais, paradoxalement, par l'esprit raisonnable d'une présentation juridique.

II. Une vision du monde semblable

Mais on peut se demander pourquoi, en 1737, Carré de Montgeron présente au roi un texte qui parle si peu des convulsions même, comme si elles étaient d'une légère importance ou peu connues d'un roi qui les avait interdites⁴². Dans son « Epistre au roi » du premier tome, il est vrai que Carré de Montgeron insiste sur le fait que le roi « trouvera encore un bien plus grand nombre [de démonstrations] dans le second » et qu'il « verra des miracles accompagnés de circonstances encore plus surprenantes que dans le premier »⁴³. Mais si les démonstrations de miracles du premier tome ne respectent pas l'ordre chronologique, il semble que Carré de Montgeron ait fait un

40. *Vérité*, t. I, « Consequences qui résultent de ces miracles, et réponse aux principales objections qu'on y oppose », p. 11. Comparer J.-R. Armogathe, « A propos des miracles de Saint-Médard », p. 149, 154.

41. *Vérité*, t. I, « Epistre au roi », p. xx.

42. Le roi ordonne la fermeture du cimetière de Saint-Médard par une ordonnance du 27 janvier 1732 et il condamne les « prétendus convulsionnaires » par une autre ordonnance le 17 février 1733. Voir C. Maire, *Les Convulsionnaires de Saint-Médard*, p. 110-111 et 126-127. Voir aussi l'épigraphe de cette communication.

43. *Vérité*, t. I, « Epistre au roi », p. xii.

certain choix, selon lequel le sujet des convulsions n'est vraiment abordé que dans la dernière démonstration. Carré de Montgeron choisit de convaincre le roi tout d'abord de la vérité des miracles de Saint-Médard. Ensuite, il se lance dans la défense de la réputation des convulsionnaires, divisés entre les différentes sectes du frère Vaillant (les Vaillantistes) et du frère Augustin (les Augustinistes), accusées des pires excès théologiques et moraux⁴⁴.

En effet, Carré de Montgeron indique dans le deuxième tome de *La Vérité des miracles*, « je vais [...] quitter les démonstrations des miracles : je vais faire tous mes efforts pour donner à mes frères une idée véritable de l'œuvre des convulsions »⁴⁵. Ce changement de projet dans le deuxième et le troisième tomes de son ouvrage peut s'expliquer en raison de l'emprisonnement de Carré de Montgeron — il ne pouvait plus chercher des documents. Selon « l'avertissement de l'éditeur » de l'édition de 1747 de *La Vérité des miracles*, le conseiller « n'avoit d'abord presque pour tout livre, avec l'Écriture Sainte, que les *Réflexions morales* du Père Quesnel »⁴⁶. Néanmoins, Carré de Montgeron eut finalement suffisamment d'aide et de liberté pour revoir, continuer et même faire publier son ouvrage depuis sa cellule. L'édition de 1747 présente un bref récit de l'histoire des différents tomes de *La Vérité des miracles* : « Le lendemain que M. de Montgeron eut présenté son premier tome au Roi, il fut arrêté chez lui (le 30 juillet 1737) et renfermé dans la Bastille. Ce fut là qu'il commença à travailler à son second tome. »

44. Dans la quatrième démonstration du « miracle opéré sur M.F. du Chêne », la présence des convulsions est citée (« ses membres sont agités par une force inconcevable », p. 1). Dans la huitième démonstration du « miracle opéré sur la demoiselle Hardouin », Carré de Montgeron décrit les convulsions (« des mouvemens subits, convulsifs et divins, agitent avec une force extraordinaire ce corps », p. 1) et il fait référence à la mauvaise réputation des convulsionnaires (p. 28). L'étude de la publication de ce tome éclairera sans doute son organisation. Notons que chaque démonstration se présente selon une pagination nouvelle, choix utile dans la composition d'un ouvrage clandestin, qui permet aussi, nous semble-t-il, de renvoyer facilement quelques démonstrations au deuxième tome. A propos des désordres attribués aux Vaillantistes et aux Augustinistes, voir Kreiser, *Miracles, Convulsions*, p. 305-308 et 312-314.

45. Carré de Montgeron, *La Vérité des miracles opérés par l'intercession de M. de Paris et autres appellans, démontrée : avec des observations sur le phénomène des convulsions*, nouvelle édition (Cologne : Les Librairies de la Compagnie, 1747), t. II, démonstration du « miracle opéré sur Marie Jeanne Foucroy », p. 42. Nous tenons à remercier M. John Powell de la Newberry Library de Chicago qui réussit à nous fournir rapidement le microfilm de cette édition (t. II et III).

46. *Ibid.*, « Avertissement de l'éditeur », p. 2.

Finalement transféré à la citadelle de Valence, c'est là que Carré de Montgeron « a achevé son second tome, qu'il l'a revu et augmenté, et qu'il en a fait un troisième⁴⁷. Dans sa version complète, *La Vérité des miracles* comprend, dans le premier tome, la démonstration d'une série de miracles, dans le second, un mélange de textes qui contient une longue analyse des convulsions et, dans le troisième, un exposé des « grands secours ».

Ces grands secours, aussi dits « secours violents » ou « meurtriers », sont selon la définition de l'éditeur de la *Vérité des miracles* :

des coups énormes qu'un grand nombre de convulsionnaires sont inspirés de se faire donner, et qui, loin de les blesser, leur font toujours du bien, ont même redressé et rétabli les membres estropiés de plusieurs, en ont guéri de maladies notoirement incurables [...]⁴⁸.

C'est ainsi que la convulsionnaire célèbre Gabrielle Moler, ou Moulère, agissant selon des « instincts », subit le « secours avec des tringles de fer pointus », le « secours des pelles coupantes » et « du feu », et même le « secours dans l'estomach avec un très grand pilon de fer dont la masse terminoit en pointe », et encore le secours « des épées ». Ces secours soulagent, guérissent et fortifient les convulsionnaires⁴⁹. Il ne faut pas oublier, d'une part, les « secouristes », ceux qui donnent les secours, ou plutôt, font des coups, et d'autre part, les « spectateurs » qui assistent à ces scènes. Carré de Montgeron nous apprend qu'il joua aussi le rôle de secouriste pour soulager avec des coups d'un chenet « de vingt neuf à trente livres » la convulsionnaire Jeanne Moler, sœur de Gabrielle. Mais ses « coups très modérés » (« suivant [sa] coûtume ») étaient « si foibles » que la convulsionnaire l'obligea de « remettre le chenet entre les mains d'un grand homme fort vigoureux qui se trouva au nombre des spectateurs »⁵⁰...

Bien que cette pratique — aussi étonnante que déconcertante — des grands secours soit étrangère au prophétisme cévenol, on aperçoit des ressemblances entre la description des prophètes pro-

47. *Ibid.*

48. *Ibid.*

49. *Ibid.*, t. III. Voir surtout p. 700-708.

50. *Ibid.*, t. III, p. 693.

testants dans le *Théâtre sacré des Cévennes* et celle des convulsionnaires jansénistes des deux derniers tomes de *La Vérité des miracles*. Il s'agit non seulement de la description des convulsions et des extases, ou du rôle important des femmes, mais surtout du discours prophétique que protestants et jansénistes semblent partager. On lit par exemple :

Les prophètes nous ont [...] déclaré, que [...] Dieu se servira d'enfans et de petites filles pour nous prophétiser de grandes vérités. « Dans les derniers tems, dit le Seigneur, je répandrai mon esprit sur toute chair : vos fils et vos filles prophétiseront »⁵¹.

Ce n'est pas ici un des témoins cévenols de Misson qui parle des *petits prophètes*, les jeunes huguenots qui ont prophétisé au lendemain de la Révocation de l'Édit de Nantes. Dans ce passage, c'est Carré de Montgeron lui-même qui cite le prophète Joël.

Comme dans le cas des Inspirés protestants, faut-il comprendre l'intérêt de Carré de Montgeron pour les prophéties comme l'indication d'une eschatologie millénaire ? Selon Catherine-Laurence Maire, les jansénistes convulsionnaires interprètent l'histoire selon une doctrine « figuriste » qui « fait des récits et des prophéties de l'Écriture sainte la figure des événements contemporains ». Selon Maire, le figurisme se distingue du millénarisme puisque : « L'objet des figuristes est moins d'annoncer le règne millénaire de Jésus-Christ sur terre ou la destruction de l'Antéchrist, que d'annuler la différence des époques dans toute la mesure du possible afin de faire ressortir et triompher la vérité éternelle de l'Église primitive »⁵².

Il est vrai que Carré de Montgeron annonce ce renouvellement. Il est important tout de même de lire comment il l'annonce :

L'avenement du prophète Elie, que Dieu a promis d'envoyer, lorsque la morale de l'Évangile sera presque entièrement renversée, et que les fondemens de la piété solide seront presque totalement détruits au milieu même de l'Église, en un mot lorsque toutes choses auront besoin d'y être rétablies, la conversion subite de tout le peuple juif par le ministère de ce prophète, et l'établissement de la religion par toute la terre par la prédiction des Juifs, sont des vérités révélées de la manière la plus claire et la plus formelle ; non seulement par les prophètes, mais aussi dans le Nouveau Tes-

51. *Ibid.*, t. III, p. 2-3. Voir Joël II/28 et Actes II/17.

52. Maire, *Les Convulsionnaires de Saint-Médard*, p. 56-57.

tament. « Je vous envoie le prophète Elie (dit l'Esprit saint par la bouche de Malachie) avant que le grand et l'épouvantable jour du Seigneur arrive : et il réunira le cœur des pères avec leurs enfans, et le cœur des enfans avec leurs pères. Jésus-Christ nous déclare lui-même qu'il est vrai qu'Elie doit venir, et qu'il rétablira toutes choses⁵³.

Quoique « Dieu dans sa miséricorde [ait] formé l'œuvre des convulsions pour annoncer la venue du prophète Elie », il a aussi « permis que l'œuvre des convulsions fût deshonorée » et que « ce mépris formât une disposition dans les esprits qui fit rejeter le prophète par presque toute la gentilité malgré toutes les merveilles par lesquelles sa mission sera autorisée »⁵⁴. Dans ce contexte, les « secours violens » ont une signification spécifique :

Ils nous instruisent de ce qu'il faut faire pour être du nombre de ceux à qui Dieu fera grâce. Ils nous peignent par des figures vivantes, et nous prophétisent par des traits animés, dont le sur-naturel est palpable, les sanglantes épreuves par lesquelles il faudra passer⁵⁵.

Dépassant une interprétation « figuriste » de la Bible, les convulsionnaires mettent en scène des « figures », notamment dans le cas des grands secours, à travers lesquels on découvre les plans terribles de Dieu. Et si Carré de Montgeron n'est pas exactement millénariste dans son eschatologie, il utilise des termes de prophétie et d'apocalypse qui le rapprochent des différents groupes millénaristes⁵⁶.

Le Théâtre sacré des Cévennes montre que le discours prophétique et protestant n'est pas si différent de celui du parti convulsionnaire tel que Carré de Montgeron le décrit. Misson donne, par exemple, le témoignage de Jean Cabanel à propos des Inspirés :

53. *Vérité*, t. II, « Observations sur les convulsions », première partie, p. 121. Carré de Montgeron note en marge les références bibliques : Malachie IV/5-6 et Matthieu XVII/11.

54. *Ibid.*, p. 120.

55. *Ibid.*, t. III, p. 11.

56. Pour une description intéressante des différentes tendances parmi les groupes millénaristes, voir Schwartz, *The French Prophets*, p. 2-6. En dehors des pages consacrées par Maire au figurisme citées ci-dessus, voir les commentaires de Kreiser, *Miracles, Convulsions*, p. 243-275 et Dale K. Van Kley, *The Religious Origins of the French Revolution*, New Haven and London, Yale University Press, 1996, p. 89-100.

Ils avoient de grandes secousses de tout le corps, des mouvemens de teste, de bras et de poitrine. Ils exhortoient fortement à la repentance, et assuroient que Dieu détruiroit Babylone [Rome], et rétablirait son Eglise [réformée]⁵⁷.

Dans un témoignage rapporté par Misson, on a ce résumé d'un discours d'une « jeune fille qui parlait en prédicateur » vers 1697 :

Elle fit de grandes plaintes sur l'estat lamentable des Eglises de France, qui étoient ou dans les cachots, ou sur les galeres, ou dans les couvents, ou dans l'exil. Ajoutant avec véhémence qu'il ne s'en falloit prendre qu'à nos péchez. Mais elle ajoûta aussi les plus grandes et les plus douces consolations qui puissent estre désirées. Elle promet grace, paix, bénédiction, bonheur et joye eternelle, de la part du Dieu tout puissant et riche en misericorde, à ceux qui ne rejetteroient pas opinâtrément, les sollicitations paternelles de sa bonté. Et elle promet aussi de la mesme part, d'une maniere forte et précise, avec instance, que la Religion [réformée] seroit rétablie dans le Royaume⁵⁸.

Les uns et les autres persécutés, protestants et jansénistes parlent évidemment de deux églises différentes, mais ils s'accordent pour annoncer l'accomplissement de prophéties de jugement et de renouvellement.

Daniel Vidal fait pourtant cette distinction entre convulsionnaires jansénistes et prophètes protestants : « [les convulsionnaires] ne furent pas hommes retournant sur les maîtres le malheur dont ils étaient victimes ». Selon Vidal, les mouvements prophétiques, comme celui des Cévennes, suivent par contre le modèle d'« appropriation et retournement du malheur », autrement dit, la révolte⁵⁹. Comme le prophète-camisard Élie Marion le dit dans le *Théâtre sacré des Cévennes*, le prophétisme se tourne vers la « sainte guerre », « pour suivre Jésus-Christ, et pour faire la guerre à Satan et à ses compagnons »⁶⁰. Tandis que les convulsionnaires de Saint-Médard annoncent le renouvellement de l'Église dans leurs discours ou le repré-

57. *Théâtre*, p. 20 (73).

58. *Ibid.*, p. 10 (63).

59. Daniel Vidal, *Miracles et convulsions jansénistes au XVIII^e siècle. Le mal et sa connaissance*, Paris, Presses universitaires de France, 1987, p. 30 et la même page, n. 59. Voir les ouvrages de Vidal sur les Inspirés protestants : *Le Malheur et son prophète, inspirés et sectaires en Languedoc calviniste (1685-1725)*, Paris, Payot, 1983 et *L'Ablatif absolu*.

60. *Théâtre*, p. 80 [88] (138).

sentent à travers leurs convulsions et secours, ils n'ont pas reçu l'inspiration, ou eu « l'instinct », de participer à un soulèvement.

A propos des « figures » des convulsionnaires « augustinistes », ce commentaire dans un rapport de police révèle les liens établis par les autorités entre Camisards et convulsionnaires :

Il est dangereux pour l'Église et pour l'État de laisser croître un fanatisme pire que celui des Sevennes. La Religion y est deshonorée et même s'y j'ose dire, la vie du Roy serait peut-estre en danger sous prétexte de figure⁶¹.

Même si Carré de Montgeron s'oppose à ce groupe de convulsionnaires, il semble que la prédiction du policier s'accomplisse lorsque le conseiller réussit à s'approcher du roi pour lui donner un exemplaire de *La Vérité des miracles*.

En fait, le conseiller rapporte dans le deuxième tome de son ouvrage ces paroles « inspirées » prononcées par la convulsionnaire Marie Sonnet :

Ha ! (dit-elle) ne remettez plus... Approchez : venez petit enfant : présentez votre offrande à votre Maître... Passez au milieu de ce peuple incrédule. Ils n'oseront mettre la main sur vous, parce que le Très-haut est avec vous. Levez vos armes : levez vos yeux ; et considérez celui qui est dans les cieux qui prend votre défense... Cependant... hâtez-vous de descendre dans le lieu de ma demeure : hâtez-vous de vous rendre dans cette sombre cellule. Vous y recevrez toute sorte de bénédictions. Ils vous tiendront long-tems dans les prisons : mais le consolateur sera avec vous : hâtez-vous, mon enfant [...] ⁶².

Et Carré de Montgeron de conclure : « Il n'est pas difficile de reconnoître que ce discours avoit pour objet de m'inviter à présenter au plutôt mon livre à Sa Majesté »⁶³. Les prédictions de la convulsionnaire confirment aussi la résolution du conseiller de ne pas essayer de s'enfuir après avoir rendu son ouvrage au roi : « [cette résolution] Dieu l'avoit mise dans mon cœur dès le premier moment qu'il m'inspira le dessein de recueillir les preuves des miracles, d'en faire les démonstrations et de les présenter au Roi »⁶⁴. L'inspiration convul-

61. Cité par C. Maire, *Les Convulsionnaires de Saint-Médard*, p. 140.

62. *Vérité*, t. II, « Observations sur les convulsions », première partie, p. 114.

63. *Ibid.*, p. 115.

64. *Ibid.*

sionnaire est donc à l'origine du plus éclatant acte de désobéissance civile de la part des jansénistes. Agissant selon les paroles d'une « prophétesse » janséniste, Carré de Montgeron, a osé porter « une attaque directe à l'encontre de la personne royale »⁶⁵.

Selon plusieurs, cet acte signala cependant le coup de grâce du jansénisme convulsionnaire. B. Robert Kreiser parle de « final, last-gasp effort » et de « last significant episode » du conflit religieux et politique autour de Saint-Médard⁶⁶. Catherine-Laurence Maire le qualifie de « dernière tentative publique des partisans de l'œuvre des convulsions »⁶⁷. En fait, le théâtre sacré et public de Saint-Médard deviendra de plus en plus un théâtre fermé, où des curieux, comme La Condamine, viendront en cachette pour assister en 1759 à des scènes lugubres de crucifiements⁶⁸.

De même, le prophétisme protestant toucha à sa fin pendant la première moitié du dix-huitième siècle, grâce notamment aux efforts des pasteurs du Désert. Ces hommes, comme Antoine Court et Pierre Corteiz, travaillèrent à organiser des communautés réformées qui se réunissaient secrètement dans les « déserts » de la campagne méridionale — pendant une période de « désert » religieux créé par la répression royale du protestantisme⁶⁹. Depuis quelque temps, on reconnaît pourtant que les Inspirés réussirent à maintenir par leurs discours le protestantisme entre la Révocation de l'Édit de Nantes et le travail des pasteurs du Désert⁷⁰.

65. C. Maire, *Les Convulsionnaires de Saint-Médard*, p. 171. Il est vrai que Carré de Montgeron indique que les convulsionnaires ne sont pas de vrais prophètes puisqu'il leur arrive souvent de ne plus se souvenir de ce qu'ils ont dit pendant leurs extases (Maire, *Les Convulsionnaires de Saint Médard*, p. 186-187 ; Carré de Montgeron, *Vérité*, t. II, « Observations sur les convulsions », deuxième partie, p. 83). Cependant, ce fut aussi le cas des « prophètes » cévenols. Voir *Théâtre sacré*, p. 20 (73), témoignage de Jean Cabanel : « J'ai entendu dire à plusieurs de ceux qui venoient de parler dans l'ecstase, qu'ils ne pouvoient pas repeter les choses qu'ils avoient dites ».

66. Kreiser, *Miracles, Convulsions*, p. 389.

67. Maire, *Les Convulsionnaires de Saint-Médard*, p. 171.

68. René Taveneaux, *La Vie quotidienne des jansénistes* (Paris : Hachette, 1973), p. 198.

69. Voir Pierre Corteiz, *Mémoires et lettres inédites*, éd. Paul Dombre (Mende : Société des Lettres, Sciences et Arts de la Lozère, 1983) et Antoine Court, *Mémoires pour servir à l'histoire et à la vie d'Antoine Court (de 1695 à 1729)*, intro. Patrick Cabanel, éd. Pauline Haour-Duley (Paris : Les Éditions de Paris, 1995).

40. A titre d'exemple, voir Léonard, *Histoire générale du protestantisme*, t. III, 15-20.

Quant au rôle des convulsionnaires dans l'histoire du jansénisme, le jugement est par contre souvent très sévère. Un contemporain tel que Voltaire fait remarquer que : « Ce tombeau du diacre Pâris fut en effet le tombeau du jansénisme dans l'esprit de tous les honnêtes gens »⁷¹. Dans un commentaire plus récent que celui de Voltaire, René Taveneaux indique que :

le déchaînement convulsionnaire illustre un fait grave dans l'histoire du jansénisme. Celui-ci se divisa désormais en deux branches : l'une austère, tournée vers les problèmes d'ecclésiologie, devait contribuer à la genèse de la Constitution civile du clergé et aux conflits avec Rome ; l'autre illustre un prophétisme passionnel, assoiffé de martyrs et de miracles.

Taveneaux estime que le mouvement convulsionnaire est une « rupture avec l'affectivité mesurée de Port-Royal » et qu'il reflète à la fois une réaction contre la persécution et « un siècle rationaliste à la recherche d'une spiritualité vivifiante »⁷². Après les travaux fouillés de B. Robert Kreiser et de C.-L. Maire, est-ce que l'on est prêt à considérer Port-Royal et Saint-Médard d'une manière qui souligne à la fois les aspects de rupture et de continuité ? Ou est-ce que l'on aurait toujours tendance à être d'accord avec Voltaire : savoir le scandale des « grands secours » au Siècle des Lumières rend impossible une discussion raisonnable de la question⁷³ ? Le philosophe de Ferney parle de la manière suivante de *La Vérité des miracles* de Carré de Montgeron : « Si son livre subsistait un jour, et que les autres fussent perdus, la postérité croirait que notre siècle a été un temps de barbarie »⁷⁴.

Si les deux mouvements, des Cévennes et de Saint-Médard, s'étaient passés au même moment et dans un lieu proche, protestants et jansénistes se seraient-ils unis autour d'une pratique religieuse prophétique et convulsive, comme le cardinal Fleury le craignait ? Se seraient-ils unis dans une espèce d'irénisme prophétique pour faire face à la persécution absolutiste ? Ce genre d'hypothèse doit recevoir sa réponse

71. Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, in *Œuvres historiques*, éd. René Pomeau, Paris, Gallimard, 1957, p. 1087.

72. Taveneaux, *La Vie quotidienne des jansénistes*, p. 199-200.

73. Comparer Van Kley, *The Religious Origins of the French Revolution*, p. 98.

74. Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, p. 1087.

sous la forme d'autres questions. Le huguenot Misson, aurait-il accepté de participer au culte de François de Pâris ? Et le catholique Carré de Montgeron, aurait-il accepté de chanter les cantiques de Bèze et de Marot dans une assemblée clandestine du Désert ? Aurait-il été si facile de gommer au début du dix-huitième siècle les différences de théologie et de pratique religieuse entre catholiques et protestants, même entre convulsionnaires et prophètes⁷⁵ ? Mais si Misson et Carré de Montgeron s'étaient rencontrés, ces deux apologistes auraient pu comparer leurs dossiers et reconnaître les qualités de leur défense et illustration de la foi convulsive et prophétique. Et sans leurs ouvrages, on aurait aujourd'hui une connaissance moindre d'un protestantisme et d'un jansénisme unis dans l'espoir d'une Église renouvelée par le feu apocalyptique.

75. Comparer Van Kley, *The Religious Origins of the French Revolution*, p. 100.



Henri Bosc : *La guerre des Cévennes*, t. I



Maire : *Les Convulsionnaires de Saint-Médard* (1985)
Gravure dans *La Vérité des Miracles* t. III



LA D^{LE} HARDOÛIN

Paralitique des deux jambes depuis 1725, de tout le côté gauche depuis 1726, et ayant entièrement perdu l'usage de la parole depuis quelques jours, se fit porter à S^t. Medard le 2 Aoust 1731. Elle s'écroula dans le fauteuil où on l'apporta pour la mettre dans une chaise à porteurs ce qui fut prouvé le parti aux porteurs d'être le siège de leur chaise et de la mettre dedans à reculons avec son fauteuil, dans la crainte de lui faire perdre le peu de vie qui lui restoit.



LA D^{LE} HARDOÛIN

Se tant fait mettre sur le Tombeau de M^r. de PARIS le 3 jour 2 Aoust 1731, tous ces membres paralytiques se raniment et s'agitent avec une violence extraordinaire. Elle recouvre sur le champ l'usage libre de la parole, et dès le même jour ses membres reprennent plus de force qu'ils n'en avoient jamais eû, et son état de faiblesse extrême et d'agonie se change en une santé parfaite.